

Les adultes doivent faire leurs rappels de vaccins tous les dix ans

Les vaccins administrés aux enfants ne protègent pas toute la vie. Tous les dix ans, les adultes sont censés se faire vacciner contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite.

Cette recommandation vaut pour tous les adultes, et pas uniquement pour les personnes préparant un voyage.

Importance des rappels de vaccination

L'Institut de santé publique norvégien recommande une dose de rappel de vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite tous les dix ans environ, non seulement pour assurer une protection individuelle mais également pour maintenir une immunité élevée parmi la population. Lorsque la majorité de la population est protégée contre une maladie, une immunité collective est assurée pour protéger les personnes non vaccinées. Avec une faible couverture vaccinale, les maladies actuellement maîtrisées en Norvège (comme la polio et la diphtérie) risquent de réapparaître.

Vous ne savez pas si vous devez faire une dose de rappel?

Connectez-vous au service de vaccination sur helsenorge.no (en norvégien) pour vérifier votre statut vaccinal et celui de vos enfants de moins de 16 ans. La clinique de santé publique, le médecin généraliste ou le centre de vaccination notifiera au Registre de vaccination norvégien SYSVAK les vaccins administrés en Norvège dans le cadre du programme de vaccination des enfants. Le consentement est requis pour enregistrer les vaccins administrés en dehors du programme.

Contactez votre médecin généraliste ou votre centre de vaccination de voyage pour prendre rendez-vous.